

Interpellation publique du conseil général du Gard à la prochaine session du 14 juin, concernant la dangerosité du centre nucléaire de Marcoule, par un groupe de collectifs et d'associations.

Lettre ouverte

Monsieur le président du conseil général,  
mesdames et messieurs les conseillers généraux,

Par courrier du 2 avril dernier, nous avons attiré votre attention sur la dangerosité du centre nucléaire de Marcoule et demandé audience à tous les groupes du conseil général. À ce jour, une seule réponse nous est parvenue <sup>(1)</sup>.

Cette dangerosité a des causes multiples liées aux activités qui y sont développées depuis près d'un demi siècle, et en particulier à l'industrie du plutonium, substance la plus nocive que l'humanité ait générée. Divers accidents et catastrophes récents montrent que nous ne sommes jamais à l'abri d'une défaillance technologique ou humaine.

Le risque est considérablement aggravé par le fait que ce centre est bâti sur une zone sismique active. Le tremblement de terre destructeur de Lambesc en 1909 (de magnitude proche de 6 sur l'échelle de Richter) et les secousses qui ont fait trembler différents points de la région depuis un an nous le rappellent. Par ailleurs, un acte de malveillance n'est jamais à exclure.

D'autre part, le site de Marcoule est autorisé à rejeter en permanence dans l'eau et dans l'air, entre autres <sup>(2)</sup>, des quantités importantes de tritium contaminant l'environnement et les productions agricoles tels que les vignobles.

Le conseil général est responsable de la protection des populations du département. Or, l'activité du centre nucléaire de Marcoule fait peser de graves menaces, non seulement dans un rayon de quelques kilomètres, mais plus largement à l'ensemble de la population de plusieurs départements. Une catastrophe nucléaire à Marcoule, tout à fait possible, toucherait gravement les villes de Bagnols-sur-Cèze, d'Uzès, d'Alès, de Nîmes et toutes les campagnes environnantes. Les productions agricoles auraient à être détruites, et les activités touristiques abandonnées.

Nous sommes convaincus que la probabilité d'un tel accident est significative, aussi nous insistons pour que **le conseil général s'engage à :**

- **réclamer et imposer l'arrêt de la filière plutonium, filière de la plus haute radio-toxicité et dangerosité,**
- **s'opposer à la construction du nouveau prototype *Astrid* prévu par l'État, réacteur dit de 4<sup>e</sup> génération fonctionnant au plutonium,**
- **appeler le CEA à organiser la fin des productions nucléaires de Marcoule, et à transformer le centre en pôle international d'expérimentation du démantèlement nucléaire, en centre de développement des technologies d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.**

Certes le conseil général n'a pas de pouvoir décisionnaire dans le domaine de l'activité du centre nucléaire de Marcoule, mais ***l'émission d'un vœu*** permettrait de peser sur les décisions à venir de l'État. Par de tels engagements, le conseil général du Gard s'honorerait de protéger les

populations menacées, de maintenir et de développer l'emploi dans le bassin rhodanien et ainsi se tourner vers l'avenir.

À défaut, en cas d'accident majeur, ce qui est malheureusement devenu statistiquement probable, le conseil général serait appelé à en organiser la gestion, tels la protection et le déplacement de la population ainsi que le recrutement de liquidateurs<sup>(3)</sup>.

### **Êtes-vous prêts à être liquidateurs ?**

En ne vous engageant pas, ne serez-vous pas alors accusé(e)s de complicité de négligence, et de non assistance à personne en danger ? Responsables mais pas coupables ? Après les catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima, vous sera-t-il possible, alors, de dire, « Nous ne savions pas » ?

**Pour toutes ces raisons, monsieur le président, mesdames et messieurs les conseillers, nous serons présents à la session du 14 juin pour vous interpeller publiquement sur ce sujet.**

Nous vous prions de recevoir monsieur le président du conseil général, mesdames et messieurs les conseillers généraux, l'expression de nos salutations citoyennes.

*Collectif Cévennes Garrigues stop au nucléaire,  
Attac groupes d'Alès et de Nîmes,  
Collectif Halte au nucléaire de Nîmes,  
Collectif SDN 34,  
Confédération paysanne 30,  
Convergence citoyenne pour la transition énergétique,  
Groupe Gard Vaucluse de la Fédération anarchiste  
Impatience Démocratique Anduze  
Les Alternatifs  
Nature et Progrès Lozère*

(1) Le groupe Écologistes et républicains, représenté par monsieur Christophe Cavard, vice-président délégué à la prévention des risques, a donné suite à notre demande d'audience. Le groupe Socialiste et apparentés nous a promis un courrier de réponse que nous attendons toujours. Quand aux deux autres groupes, ils ont purement et simplement ignoré notre demande d'audience.

(2) Arrêté interministériel du 21 mai 1981. Valeurs conservées dans l'arrêté du 18 janvier 2008

[<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000018213625>]

cf. à ce sujet la note CRIIRAD « Marcoule et Tritium » [[http://www.criirad.org/installations-nucl/marcoule\\_tritium.pdf](http://www.criirad.org/installations-nucl/marcoule_tritium.pdf)]

Selon le rapport Environnement COGEMA-AREVA de 2003, les rejets liquides de tritium sont passés de 320 TBq en 1994 à 18,6 TBq en 1998 (arrêt de l'usine de retraitement en 1997). Sur la période 1998 à 2003 ils fluctuent entre 18,6 et 34,9 TBq. Selon AREVA « Le tritium aujourd'hui rejeté est en grande partie lié au fonctionnement des installations du Département tritium (réacteurs Célestin et Atelier Tritium de Marcoule) ».

(3) Liquidateurs était le nom donné en ex-URSS au personnel civil et militaire intervenu immédiatement sur les lieux de la catastrophe de Tchernobyl le 26 avril 1986 au matin, mais aussi aux équipes impliquées dans la consolidation et l'assainissement du site à plus long terme, jusque dans les années 1990.

Ce nom désigne aussi, par extension, tous les personnels civils et militaires intervenant après un accident nucléaire majeur malgré les très hauts niveaux de radiations qu'ils peuvent subir. On a reparlé de liquidateurs pour désigner les milliers de techniciens et pompiers restés sur place après les accidents nucléaires de Fukushima pour refroidir coûte que coûte les réacteurs.